



La Lettre Treffléanaise

www.trefflean.com

MAIRIE DE TREFFLÉAN PLACE DE LA GIETTAZ - TEL : 02.97.53.27.78

Numéro 93

vendredi 11 mars 2016

Informations municipales

Informations voirie

A qui incombe l'entretien du trottoir qui se trouve devant chez vous ?

Contrairement à bien des idées reçues, l'entretien des trottoirs et du caniveau, devant chaque domicile, est à la charge des riverains, c'est-à-dire le nettoyage et le désherbage afin de permettre le passage des piétons en toute sécurité et l'écoulement des eaux le long des fils d'eau.

Le mauvais entretien des trottoirs peut causer des troubles de voisinage, voire des accidents. Les occupants des immeubles bordant le trottoir sont tenus de laisser cette voie publique libre aux allers et venues des passants.

Toute négligence est susceptible d'entraîner la responsabilité du propriétaire ou du locataire riverain.

Poser une buse dans un fossé pour accéder à sa propriété

La pose d'une buse au fond d'un fossé avant d'être recouverte pour permettre d'avoir accès à sa propriété nécessite une autorisation de voirie. L'entretien des accès, tête de pont et buse est à la charge du riverain propriétaire de l'ouvrage.

Aménager son trottoir et sa sortie

Cela concerne les personnes qui souhaitent goudronner ou paver leur trottoir devant leur portail. Cet aménagement nécessite une autorisation de voirie à retirer en mairie.

Le trottoir restant propriété communale, nous insistons sur le fait que si des travaux sont nécessaires sur le dit trottoir et que l'aménagement est endommagé à l'occasion de ces travaux, la commune n'a aucune obligation de le remettre en état.

Gwénaél Le Floch

Election conseil municipal enfants

Dimanche 31 janvier, à la salle Belle étoile, les jeunes électeurs se sont présentés devant les urnes pour élire leurs représentants du conseil municipal des enfants.

Tous étaient munis d'une carte d'électeur, fraîchement datée et porteuse du cachet de la mairie et de la signature du maire. Ils n'ont pas voté seulement pour des camarades de classe, mais également pour les projets défendus par ces derniers quelques jours plus tôt lors d'une réunion publique, à la mairie.

L'appel à candidatures a été un succès puisqu'il y a eu plus de candidats que de postes à pourvoir. La municipalité avait tenu à ce que la parité soit parfaite entre les

deux écoles de la commune. Quatre représentants et un suppléant étant éligibles pour chacune d'entre elles.

Les jeunes conseillers seront appelés à effectuer un travail en commission et seront épaulés par les élus municipaux.

Les élus :

Ecole Les Korrigans :

DOLTAIRE Alex, LAURENT Annaëlle, GAIN Nolan, DUVAL Anaïs et ALIMETIE-SOUKUP Laetitia

Ecole Saint-Joseph :

GAUDIN Tess, LANNIC Lisa, MONNERAY Léane, ROUAULT Léniaïg et LE COURIAULT Mavrick

Date fin de réception des articles pour le « Bulletin de mai » : vendredi 6 mai

Multi-accueil « LE P'TIT CLUB » d'ELVEN

Dans le dernier bulletin municipal de décembre nous vous annonçons que le Conseil Municipal avait décidé d'acquérir pour la commune, une place pour une année, qui pourra être copartagée pour permettre aux parents de Treffléan de solutionner momentanément leurs problèmes de garde.

Nous vous confirmons que la crèche va ouvrir le 1^{er} avril prochain (zone de covoiturage d'Elven).

Dans l'immédiat, et en l'attente du numéro de téléphone du Multi-Accueil, vous pouvez obtenir toute information complémentaire en utilisant le site de la crèche leptitclubelven@orange.fr à l'attention de madame Perrier.

« Prendre soin de soi , prendre soin des autres »

Soutien aux aidants familiaux : une action intercommunale

C'est sur ce thème que les CCAS des communes d'Elven, Monterblanc, Saint Nolff, Sulniac, Trédion et Treffléan ont organisé un forum le vendredi 2 octobre 2015 à Saint Nolff.

Ce travail collectif et partenarial avec les caisses de retraite a été construit à partir de l'analyse des besoins sociaux ABS réalisée sur les communes en 2014 qui dressait un constat d'isolement et de difficultés des familles confrontées à la perte d'autonomie d'un des leurs, notamment dans les pathologies et troubles cognitifs.

Pour mémoire, 200 personnes ont participé à cet après-midi d'informations et d'échanges.

Les élus des six communes continuent à se rencontrer pour pouvoir proposer une action de soutien aux aidants familiaux, en partenariat avec la plateforme de répit Beaupré Lalande.

La plateforme de répit propose des solutions de répit :

Pour les aidants : accueil, soutien, orientation, formation, temps de répit, sophrologie

Pour les personnes atteintes de troubles de la mémoire : activités sociales adaptées : journées « loisirs », journées « détente », week-end, écoute, soutien, orientation.

La plateforme propose des passerelles vers :

- L'accueil de jour,
- L'accueil temporaire,
- Les services adaptés.

Ces missions, soutenues par l'Agence Régionale de Santé ARS, sont assurées par une équipe pluridisciplinaire de professionnels.

La plateforme de répit propose également un programme de soutien à l'entourage appelé « FIL MAUVE

Les aidants peuvent participer à 4 séances collectives de 2 heures ainsi que 2 séances individuelles d'une durée d'1 heure 30. L'ensemble des séances s'inscrit sur une durée de 10 semaines.

Le groupe FIL MAUVE peut accueillir jusqu'à 8 aidants. Les aidants peuvent bénéficier pendant les séances collectives de l'accueil de leur aîné ou de leur conjoint au sein de l'accueil de jour de l'EHPAD Beaupré Lalande par un professionnel qui assure l'accueil et l'animation.

Ce programme est entièrement gratuit pour les participants.

Nous encourageons vivement les familles à se renseigner, à ne pas rester isolées. En effet, ces solutions de répit permettent aux aidants de prendre soin d'eux, de reprendre confiance en leur capacité d'aidant, et ainsi de bien accompagner le parent malade.

Les CCAS des communes sont à votre écoute pour organiser, en lien avec la plateforme de répit de Beaupré Lalande de Vannes, une action décentralisée dans nos communes, si entre 8 à 10 personnes sont intéressées.

Contact :

Plate forme « le répit » Résidence Beaupré Lalande, 26 rue du RICM, 56000 VANNES, tél 02 97 01 38 75, contact@lerepit.fr www.lerepit.fr

CCAS de chaque commune : coordonnées

Espace Autonomie Seniors du territoire vannetais.

Vannes Agglo. 30 rue Alfred Kastler, 56006 VANNES

Cédex, tél 02 97 68 70 66, easvannetais@vannesagglo.fr
www.agglo-vannes.fr

Activités sportives et culturelles

AMICALE CYCLISTE

L'ACT s'apprête à accueillir, le vendredi 29 avril, la 5ème étape de la course cycliste internationale du "Tour de Bretagne", parrainée par Bernard Hinault et destinée aux équipes des structures professionnelles.

Pour la 50ème édition du TBC, les coureurs s'élanceront le matin de Plestin les Grèves (22) et se disputeront la victoire, dans le centre bourg, après 193 km de course. Auparavant, ils auront effectué quatre boucles sur le circuit habituel, (le bourg, Laverdon, Bizole), qu'ils devraient aborder aux alentours de 15h30.

Ces quatre boucles de 10 km 800 représenteront environ 1h de course. A noter que le « centre de liaison de l'enseignement et des médias de l'information », partenaire de

l'organisation, organisera une course de côte en levée de rideau de la grande course entre 12h00 et 13h00.

L'accès au circuit sera totalement gratuit.

La direction du Tour de Bretagne tient à signaler qu'aucun produit dérivé n'est proposé à la vente, (*attention aux démarcheurs !*).

Pour le bon déroulement de cette manifestation sur notre commune une lettre d'information sera distribuée par la municipalité, au mois d'avril, et concernera, les routes barrées, les stationnements interdits...

Programme complet sur www.tourdebretagne.fr



Vide-grenier de Treffléan dimanche 03 avril 2016, de 9h à 18h.



Intérieur et extérieur : stade et salle de sport Maurice Le Luherne. Accueil des exposants dès 7h.

Tarifs exposants : 3,50€ le mètre linéaire.

Tables (3m) disponibles sur demande à 2,50€ la table.

Entrée : 1€ par famille au profit de l'école.

Restauration sur place (*croissants, sandwiches, frites, saucisses, boissons chaudes et fraîches*).

N'hésitez pas à vous inscrire dès maintenant !

Bulletins d'inscription à demander par mail, ou disponibles à la mairie, à la poste ou Epi-Service.

Organisateurs : Amicale des Korrigans – amicalekorrigans@gmail.com – 02 97 43 95 33

Samedi 19 mars

Défilé des enfants à partir de 10h30.

Le midi :

COUSCOUS

cuisiné par nos soins

A emporter :

7€ la part (emballage prévu)

8€50 la part + dessert

(moelleux chocolat maison)



Carnaval

Sur place :

11€ le menu adulte (apéritif-couscous-dessert-café)

5€ le menu enfant (volaille/légumes/semoule/dessert)

Organisation : APEL St Joseph

Réservation : école St Joseph 02 97 53 20 38

apel.trefflean@yahoo.com

LES AMIS DE LA CHAPELLE DE CRAN

Mars est arrivé avec, souhaitons-le, un soleil plus généreux pour sécher nos fossés, champs et prés. La vie à Cran ne s'est pourtant pas arrêtée pour l'association. Beaucoup de projets sont en cours de réalisation et d'autres se précisent.

Notons tout d'abord la bonne surprise du départ de la cloche de la chapelle pour une fonderie à Saint Briec afin d'y être réparée. Elle devrait être revenue dans un délai de quatre mois. L'entreprise Briéro a procédé à l'étanchéification du clocher et à la pose de grillage sur toutes les ouvertures afin de mettre fin aux nuisances des pigeons qui avaient colonisé la chapelle et les maisons alentours.

Le projet du panneau relatant l'histoire de la chapelle et proposant un parcours pédestre est en cours de réalisation. Nous attendons la réponse des Bâtiments de France pour son implantation. Quant au chemin, son homologation et le fléchage devraient bientôt voir le jour, ce qui permettra de figurer sur les brochures départementales des chemins de randonnées.

Pour cette année, nous mettons en place un certain nombre d'animations originales, qui pourraient être pérennisées selon les résultats de fréquentation obtenus.

Le 02 avril, de 14 à 18 heures, se déroulera un échange de plantes : boutures, graines, pousses, conseils, astuces et bonne humeur. Boissons et gourmandises

agrémenteront l'après-midi.

Le 22 mai, nous proposons une journée de dessins et peintures autour de la chapelle et les paysages, bâtiments et autres monuments remarquables du lieu selon les sujets d'inspiration. Cette activité est ouverte à tous sur inscription.

Le 19 juin, une journée brocante aura lieu au village. Les détails seront communiqués ultérieurement.

Une veillée bretonne avec chants traditionnels, contes et instruments est en cours de préparation, la date restant à définir.

Le pardon de Cran du 21 août sera peut-être suivi d'une exposition de peintures et sculptures.

Voici résumé le programme que nous proposons. Nous espérons vous y voir nombreux pour passer de bons moments.

P. PUIREUX,

Président de l'Association.

lesamisdecran@gmail.com

lesamisdecran.blogspot.com

A.R.A.C.

REMERCIEMENTS.

L'ARAC remercie les quelques Treffléanais qui, par leur présence les 19, 20 et 21 février, sont venus encourager nos acteurs lors des trois représentations théâtrales qui se sont déroulées dans les locaux du restaurant scolaire.

EVENEMENTS et DATES à retenir :

1°) Le dimanche 8 mai, ventes de fleurs et de plants de légumes sur le parvis de la mairie.

2°) Le dimanche 5 juin, sortie annuelle de l'ARAC : visite en petit train de Roscoff, déjeuner sur le port, embarquement pour une visite de la Baie de Morlaix et arrêt sur l'Île de Batz.

(Prix adhérents : 40 € - prix public : 78 €)

3°) les 29 et 30 novembre, deux jours sur Bordeaux :

1^{er} jour visite de Saint-Emilion et des chais, suivie d'une dégustation. Continuation vers Bordeaux pour un embarquement sur un bateau de croisière (*dîner croisière avec soirée dansante animée au salon-bar – Nuit à bord, à quai dans une cabine grand confort*).

2^{ème} jour : petit déjeuner à bord, puis départ pour une visite guidée de Bordeaux (*tour de ville en autocar*). En fin de matinée, direction GAURIAGUET pour un déjeuner. Spectacle au cabaret l'Ange Bleu, et retour sur notre commune. Prix : 249 € - supplément cabine individuelle 30 €.

Pour tout renseignement et inscription, contacter

Jack AUBRY au 06 66 45 00 53.

Une Petite Graine

Le printemps approchant, les activités continuent pour « Une Petite Graine ».

Tous les mois, l'association propose des chantiers participatifs, les mains dans la terre, dans une ambiance conviviale, sur les Vergers de Bizole. Ces chantiers sont ouverts aux adhérents, mais n'hésitez pas à venir nous rencontrer et pourquoi ne pas nous rejoindre!

Ce samedi 12 mars, l'association organise une journée d'initiation à la limousinerie : Construction d'un muret en pierres, lecture de murs... sont au programme, le tout encadré par une tailleuse de pierres. Une seconde session sera organisée à l'automne.

Le jeudi 17 mars à 20h, une réunion d'information aura lieu concernant la création d'un potager partagé en permaculture. Audrey Besnier, responsable de l'exploitation, mettra à disposition une parcelle de son terrain et ses compétences pour vous accompagner pendant 8 mois. Les participants récolteront bien sûr les fruits de leur travail pour les déguster à la maison au fil des semaines... Cette activité, qui aura lieu une fois par semaine, sera encadrée par Audrey, afin d'apporter techniques et conseils de jardinage dans les principes de la permaculture. Une participation mensuelle est demandée à chaque participant. Cette réunion est ouverte à toutes

et à tous. Venez-y nombreux.

Les vacances scolaires de Pâques arrivant à grands pas, des activités autour des Vergers de Bizole vous sont proposées :

Mardi 5 avril : de 9h à 12h30. « Récolte et cuisine de plantes sauvages comestibles », Dès 8 ans. Tarif : - de 12 ans : 6 euros, + de 12 ans : 10 euros.

Vendredi 8 avril : de 14h à 16h30. Ballade contée et animée en famille : « L'arbre et la forêt ». Dès 6 ans. Tarif libre à l'issue de la balade.

Lundi 11 avril, de 14h à 16h30 : « Découverte des plantes comestibles et médicinales au jardin ». Intervention de Frédérique Deroche, de l'association *des Graines et des Brouettes*. Dès 16 ans. Tarif: 12 euros par personne.

Mardi 12 avril : de 14h à 16h30. Balade découverte sensorielle et scientifique : « A la découverte de l'arbre et de la forêt en famille ». Dès 6 ans. Tarif : 5 euros.

Dimanche 24 Avril, de 14h30 à 16h30 : Théâtre participatif autour du thème de l'environnement. Intervention de la compagnie d'improvisation, Lézard Ty show. Dès 6 ans. Tarif libre.

Si un ou plusieurs de ces moments vous intéresse, n'hésitez pas à contacter Elodie par mail : unepetite-

TENNIS

Notre tournoi OPEN de tennis 2016 s'est bien déroulé.

Il y a eu une bonne participation : 150 inscriptions.

207 matchs sur les 4 cours de St Nolff/Treffléan pendant la quinzaine. Malheureusement la catégorie seniors féminine ne fait pas le plein, seulement 10 inscriptions. Nous avons eu 10 épreuves dont 4 en jeunes garçons.

Contacts : pour Saint Nolff Jean-Bernard Lizano Tel : 06.26.78.96.99 e-mail : jbl56@wanadoo.fr

pour Treffléan : Marité Joffredo Tel : 02.97.53.20.78 ou 07.87.04.54.15

Voici le palmarès :

Simple Hommes seniors

Heymans Hadrien TCV bat Otto Sebastien Arradon 6/3 4/6 7/6

Simple Hommes +35ans

Simon Nicolas St Nolff bat Le Thoer Fabrice St Nolff 6/1 6/1

Simple hommes +45ans

Moulin Stephane Plescop bat Joffredo Patrick St Nolff 7/6 3/6 7/6

Simple Hommes 17/18 ans

Cointe Mathieu Carnac bat Epailard Samuel Malestroit 6/4 2/6 7/5

Simple Hommes 15/16 ans

Fleury Maximilien Elven bat Forges Gregoire TCV 6/3 7/5

Simple Hommes 13/14 ans

ATHLETISME

CHAMPIONNAT DE FRANCE CA/JU EN SALLE A RENNES :

Lors du Championnat de France de Cadet à Junior qui s'est déroulé du 13-14 février 2016 à Nantes, Alan Bocher du club TREFFLEAN – ATHLETISME s'est brillamment distingué. Il termine 11ème de son concours avec un saut en hauteur de 1,90m. Il n'est pas loin de son record personnel de (1,94m), réalisé à Rennes lors de son titre du Champion de Bretagne Cadet en salle le 27 janvier 2016.

UN GRAND BRAVO A TOI ALAN !

Le 5 juin 2016, aura lieu la 10^{ème} édition de la Treffléanaise : une course nature qui se déroule dans environnement unique et agréable. La manifestation se décline en trois volets :

2 Courses Nature 10 et 25 km – 1 Marche Nordique 15 km Chronométrée.

APPEL AU BONNE VOLONTE :

Afin de faire de cet événement une réussite, nous sollicitons toutes les bonnes volontés qui désirent se joindre à nous, pour faire de cette journée une réussite.

Coordination Treffléthon

Pour notre 18ème Téléthron, nous avons remis à l'AFM un chèque de **9 894,70** euros.

Merci encore à tous les bénévoles, la municipalité et nos sponsors.

Sur les 30 heures de notre manifestation, nous avons eu la participation de 700 vététistes et marcheurs.

Nous avons vendu 300 galettes saucisses le vendredi et 150 repas le samedi soir.

Rendez-vous en septembre 2016 pour la préparation du prochain Treffléthon. **Nous avons besoin de nombreux sponsors pour financer cette fête.**

Si vous avez des idées, n'hésitez pas à nous contacter au 02 97 53 21 48.

Merci.Françoise Colinet

Groupeement Football

Réunion de préparation pour tous les éducateurs dirigeants et parents au repas et au tournoi le samedi 19 mars à 9 h 30 au terrain municipal de La Vraie Croix.

Merci de nous aider à faire de ces événements des fêtes réussies.

Nous contacter : groupeementgjps@gmail.com 06.02.52.41.23

- Repas du GJPS samedi 23 avril à partir de 19 h 00 à la salle des fêtes Sulniac.

Menu : kir offert, jambon à l'os, fromage, dessert, café
adulte 10 € enfant 6 € (-12ans)

Réservation auprès des enfants du groupeement

gj-paysdesulniac.footeo.com

commerces des bourgs

Nous contacter : groupeementgjps@gmail.com 06.02.52.41.23

- Tournoi de foot U11 et U13 stade des vallons à Sulniac

samedi 14 mai à partir de 10 h, finales aux alentours de 16 h 30

Venez encourager des joueurs de toute la Bretagne et même plus loin...

Guignen, Savigne-sur-Sarthe, Mérimur, VOC Questembert ...

Entrée libre restauration et buvette sur place

Merci d'avance

Pascal Le Bouquin président GJPS

INFORMATIONS DIVERSES

Frelons asiatiques

FDGDON

(Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles)

La douceur revient, l'hiver se termine et malheureusement reviennent aussi quelques insectes belliqueux qui font du tort à notre écosystème et détruisent nombre de nos merveilleuses abeilles butineuses qui participent activement à la pollinisation des plantes.

2015 fut une bonne année pour le piégeage de ces frelons asiatiques. Une vingtaine de nids détruits, plus de 2000 fondatrices piégées.

Aussi, nous devons maintenant mettre en place des pièges dans nos jardins pour détruire les reines qui vont se gaver de sucre avant de nidifier et de proliférer. Il faut maintenir ces pièges en place jusqu'à fin mai. Au début du printemps, ce sont des fondatrices que nous piégeons. Nous pourrons réinstaller les pièges fin septembre début octobre, pour attraper celles qui auront réussies à nidifier, avant qu'elles ne s'enterrent pour l'hiver.

Vous pouvez réaliser ces pièges avec des bouteilles plastique, une documentation est disponible en Mairie ou acheter des pièges disponible également en Mairie pour la modique somme de 4,00€.

Le mélange préconisé à disposer dans les pièges : 1/3 de bière (brune), 1/3 de vin blanc, 1/3 de Picon ou de sirop de fraises.

Une fiche pour comptabiliser les fondatrices piégées éditée par la FDGDON est disponible en Mairie, nous vous demanderons de nous la retourner à la fin de la période de piégeage ou à la fin de l'année.

Si vous découvrez un nid auprès de chez vous, appelez la Mairie qui vérifiera que cela est bien un nid de frelons asiatiques. Nous vous remettrons la liste des désinsectiseurs validée par la FDGDON du Morbihan ainsi que les documents à remplir pour une aide financière allouée par Vannes Agglo et abondée par la commune.

Numéro de téléphone de la mairie : 02 97.53.27.78

Un bilan sera fait en fin d'année ou au début de l'année prochaine et envoyé à la FDGDON.

Nous comptons sur vous pour continuer à participer à l'éradication de ce nuisible.

Merci aux apiculteurs et aux piégeurs de la commune pour leur aide et leur participation.

Jean-François Breton & Didier Le Derff *(Référénts municipaux pour la FDGDON)*

Merci

Ainsi, pour une intervention dont le nid se trouve à 3 m de hauteur et qui coûte 90 €, Vannes agglo remboursera 37,5 € (50 % du plafond du barème d'aide à l'intervention = $75 \times 50\% = 37,5$ €).

Pour la même hauteur, si l'intervention coûte 60 €, Vannes agglo en remboursera 30 €.

Concrètement, pour les nids détruits entre le 1^{er} mai et le 15 septembre, Vannes agglo rembourse la moitié du coût d'intervention, coût plafonné selon le barème défini ci-dessous :

- nid situé de 0 à 5 m de hauteur = 75 € *aide maximale allouée = 37,5 € TTC*
 - nid situé entre 5 et 10 m de hauteur = 95 € TTC *aide maximale allouée = 47,5 € TTC*
 - nid situé entre 10 et 20 m de hauteur = 120 € TTC *aide maximale allouée = 60 € TTC*
 - nid situé à + de 20 m de hauteur = 180 € TTC *aide maximale allouée = 90 € TTC*
- au-delà de 15 m avec l'utilisation d'une nacelle = 400 € TTC *aide maximale allouée = 200 € TTC*

REUNION CREATION/REPRISE D'ENTREPRISE

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Morbihan accueille, chaque année, près de 1000 porteurs de projet qui souhaitent créer ou reprendre une entreprise artisanale.

En amont de l'accompagnement et du suivi de chaque installation, elle propose, à ces futurs artisans, une réunion d'information mise en œuvre les jeudis matins à Vannes, Lorient, Pontivy et Ploërmel.

Cette étape, permettant de connaître les points à étudier et les démarches clés à prévoir pour concrétiser un

projet, est gratuite, confidentielle et ouverte à tous.

La programmation 2016 est consultable sur le site :

<http://www.cma56.bzh/crma-bretagne/en-morbihan-0>

Pour toute question sur les réunions d'information, vous pouvez contacter :

Vannes : 02 97 63 95 25

service.economique@cma-morbihan.fr

Changement d'adresses

Les cabinets de Madame **Carrouer Charline**, orthophoniste, et de Madame **Quanquoit Valérie**, infirmière à domicile, se situent au : **7 rue des Templiers**, 56250 Treffléan

Habitat information Vannes Agglo

Rénovation énergétique : retrouvez l'opération Rénov'EE près de chez vous

Optimiser les performances énergétiques, faire des économies, gagner en confort thermique, ... L'opération Rénov'EE de Vannes agglo offre des solutions et des aides pour les travaux d'économie d'énergie. Il accompagne les propriétaires de façon gratuite et indépendante pour les conseiller, les mettre en relation avec des entreprises du bâtiment accréditées et trouver des aides financières pour mener à bien leurs travaux.

Régulièrement, des permanences sont organisées sur l'ensemble du territoire. Une conseillère se déplace en mairie pour informer sur la démarche de ce dispositif, les aides disponibles et les modalités d'obtention.

Les prochains rendez-vous ont lieu pour les habitants des communes de :

Surzur, à la mairie, le jeudi 21 avril de 9h à 12h

Ploeren, à la mairie, le mardi 10 mai de 9h à 12h

Plus de renseignements :

www.operation-renovee.fr ou 02 97 60 42 55.